

Information Presse

10 juin 2016

« Sourire et bien vieillir »

La Croix-Rouge française, Philips et l'UFSBD* s'associent pour déployer un programme de santé bucco-dentaire auprès des personnes âgées résidant en EHPAD**

Paris, France – Philips est heureux de s'associer avec la Croix-Rouge française et l'UFSBD pour lancer un projet commun dénommé « Sourire et bien vieillir ». Ce projet a pour objectif d'améliorer l'hygiène et la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes vivant en EHPAD ou faisant appel aux Centres de Soins infirmiers gérés par la Croix-Rouge française. A l'heure où 85 % des résidents des EHPAD souffrent d'un problème dentaire, la Croix-Rouge française, Philips et l'UFSBD proposent un programme de dépistage des personnes âgées et de formation du personnel soignant pour favoriser une bonne santé bucco-dentaire des résidents et ainsi leur redonner les conditions d'un bien-être global.

L'importance d'une bonne santé bucco-dentaire chez les personnes âgées

Carie, gingivite, abcès : une douleur dentaire au quotidien joue sur le moral, l'appétit et peut être associée à d'autres pathologies. En effet, les bactéries en cause et l'inflammation qu'elles provoquent sont susceptibles de favoriser des maladies générales telles que les maladies cardio-vasculaires ou des infections des organes tels que les poumons, les reins...

Les douleurs et les pertes de dents peuvent aussi limiter les capacités masticatrices et entraîner des perturbations digestives. Au-delà de la perte de plaisir lors des repas, ces troubles engendrent des problèmes de dénutrition et de carences majeures.

Enfin, une prothèse mal ajustée ou une dent manquante modifient le mouvement et la position de la mâchoire avec le risque de voir ce déséquilibre modifier la posture et même favoriser des chutes.

« Sourire et bien vieillir » : un partenariat ambitieux

La Croix-Rouge française, Philips et l'UFSBD s'associent aujourd'hui et mettent en place un programme de santé bucco-dentaire ciblant les personnes âgées et le personnel soignant des EHPAD. Le programme sera développé jusqu'à la fin de cette année, dans 12 EHPAD et 2 CSI



afin de dépister et sensibiliser les personnes âgées dépendantes et également former le personnel soignant aux gestes de soins d'hygiène bucco-dentaires.

Lors de ces interventions :

- Les problèmes bucco-dentaires éventuels seront dépistés et les chirurgiens-dentistes délivreront des conseils adaptés et orienteront les résidents en cas de besoins en soins identifiés.
- Le personnel soignant sera formé afin d'intégrer l'hygiène et la santé bucco-dentaire dans les soins quotidiens en suivant des protocoles pour réaliser des soins adaptés aux différentes situations des résidents. Cette formation théorique et pratique d'une journée permettra de former 144 professionnels de santé.

A cette occasion, des brosses à dents Philips seront mises à disposition des résidents autonomes et des soignants, acteurs des soins d'hygiène pour les personnes non autonomes.

Ce programme de sensibilisation et de formation fera l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative, disponible dans quelques mois. Les résultats de cette étude devraient faciliter la mise en place de ces bonnes pratiques au sein d'autres établissements.

Les chiffres de la santé bucco-dentaire chez les personnes âgées dépendantes :

- 85 % des résidents des EHPAD ont besoin d'une consultation dentaire
- Près de 40 % d'entre eux présentent une dent cariée ou douloureuse
- Près de 45 % d'entre eux n'ont pas eu de consultation dentaire depuis 5 ans

Chaque organisme apporte son savoir-faire :

- La Croix-Rouge française ouvre les portes de ses établissements pour former son personnel soignant, sensibiliser et dépister ses résidents.
- Les professionnels de santé de l'UFSBD interviennent auprès des seniors et forment le personnel de santé de la Croix-Rouge française pour les aider à administrer les meilleurs soins d'hygiène bucco-dentaires à leurs résidents.
- Au-delà du financement global du projet via sa Fondation, Philips apporte son expertise technique sur les bienfaits du brossage électrique, notamment chez les personnes en perte d'autonomie et chez les soignants acteurs des soins d'hygiène pour les personnes non autonomes.

**UFSBD : Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire*

***EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes*

Présentation des partenaires :

Philips :

Royal Philips (NYSE : PHG, AEX : PHIA) est une entreprise technologique leader dans le domaine de la santé dont la mission principale est d'améliorer la santé des personnes au travers de solutions et services autour du Continuum de Santé : Mode de vie sain, Prévention, Diagnostic, Traitement et Soins à domicile. Philips utilise des technologies de pointe et s'appuie sur les retours cliniques et les consommateurs pour concevoir des solutions intégrées. L'entreprise est leader dans l'imagerie diagnostique, la thérapie guidée par imagerie, le monitoring patient et l'informatique clinique, aussi bien que dans le bien-être, la santé personnelle et les soins à domicile. Basé aux Pays-Bas, Philips a réalisé un chiffre d'affaires de 16.8 milliards d'Euros en 2015 avec son portefeuille de solutions santé et bien-être. Le Groupe emploie près de 69 000 salariés et commercialise ses produits et services dans plus de 100 pays.

Les informations sur Philips sont disponibles sur :

www.philips.fr/presse

www.philips.com/newscenter

Pour plus d'information, merci de contacter :

Amélie Lavie

Responsable Communication Philips

Tél : 01 47 28 17 60 / 06 16 59 02 28

E-mail : amelie.lavie@philips.com

La Fondation Philips :

La Fondation Philips est une organisation caritative qui a été fondée par le Groupe Philips en novembre 2014. Elle consacre ses ressources à des projets dans trois domaines :

- L'accès aux soins
- L'accès à la lumière
- L'adoption d'un mode de vie sain

La Fondation Philips s'est associée avec deux organisations humanitaires principales au niveau mondial, la Croix-Rouge et l'UNICEF, pour accomplir sa mission : améliorer la vie des personnes dans le besoin, en particulier lors de catastrophes naturelles (via la collecte de fonds ou la fourniture d'équipement médical et d'éclairage) et au sein de communautés défavorisées (via des partenariats avec des ONG favorisant l'accès aux soins et à la lumière).

« La Fondation Philips est convaincue que les programmes qui conjuguent innovation, partenariat et autonomie des populations amélioreront sensiblement et durablement leur situation », déclare Katy Hartley, directrice de la Fondation Philips.

Le « *Projet Sourire et Bien Vieillir* », axé sur la prévention et le renforcement des soins de santé bucco-dentaires, illustre parfaitement comment des entreprises, associées à des ONG et des associations professionnelles, peuvent faciliter l'accès à la santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

En savoir plus sur la Fondation Philips :

<http://www.philips.com/a-w/foundation/philips-foundation.html>



La Croix-Rouge française :

Créée en 1864, la Croix-Rouge française est l'une des premières associations comptant 190 sociétés nationales et rassemblant aujourd'hui 97 millions de personnes dans le monde autour de ses sept principes : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité. A travers plusieurs générations, partout en France et dans le monde, chacun, de près ou de loin, a eu et a l'occasion de croiser la Croix-Rouge française, que ce soit de façon exceptionnelle, épisodique, récurrente ou durable.

En 150 ans, ils ont été des centaines de milliers à participer aux innombrables actions de la Croix-Rouge française qui aboutit aujourd'hui à l'engagement des 58 000 bénévoles et 18 000 salariés. Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes chaque année. Aujourd'hui, ce sont 92 000 victimes secourues et plus d'un million de citoyens initiés ou formés aux gestes qui sauvent ; 1 200 000 accueillies et accompagnées au titre de l'action sociale ; 3 600 000 personnes aidées à l'international ; 400 000 journées d'hospitalisation et 60 000 hospitalisations de jour ; 25 000 étudiants en formation sanitaire et sociale...

Contacts Croix-Rouge française :

Christèle Lambert-Côme

Tél : 01 44 43 12 07 / 06 07 34 99 29

E-mail : christele.lambert-come@croix-rouge.fr

Elodie Bourdillel

Tél : 01 44 43 12 80

E-mail : elodie.bourdillel@croix-rouge.fr

Marie-Laure Lohou

Tél : 01 44 43 11 39

E-mail : marie-laure.lohou@croix-rouge.fr



L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) :

L'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire), association loi de 1901, est l'organisme officiel de la profession dentaire au service de la santé des Français depuis 50 ans et représente les 38 000 chirurgiens-dentistes qui agissent au quotidien dans et en dehors du cabinet dentaire.

Agissant auprès des pouvoirs publics pour initier et faire évoluer les politiques de santé publique, l'UFSBD est aussi un acteur de terrain. Pour elle, la santé bucco-dentaire est une condition de la santé globale, non seulement physique, mais aussi psycho-sociale.

L'Union est engagée sur de multiples terrains via des programmes d'actions qui abordent de nombreux thèmes et ciblent les populations les plus sensibles : enfants, femmes enceintes, personnes handicapées et/ou en situation d'exclusion, résidents des EHPAD... Elle est animée par le réseau de ses praticiens adhérents qui ont à cœur de mener des actions de sensibilisation collective, d'éducation individuelle, de dépistage et s'appuie sur des partenariats éthiques qui permettent d'intégrer la santé bucco-dentaire dans la vie quotidienne des Français.

Contact UFSBD :

Danielle GRIZEAU CLEMENS

Chef de Pôle des Opérations de Santé Publique

Tél : 01 44 90 93 96

E-mail : daniellegrizeauclemens@ufsbd.fr